

Date de convocation

03/04/2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 13

Nombre d'absents excusés : 0

Nombre de pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt-six, le dix avril, à vingt heures trente,

Se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur CALMELS Bernard, Maire.

Monsieur BOUTONNET Nicolas été élu secrétaire de séance

Présents : BOUTONNET Nicolas, CABROL Vanessa, CALMELS Bernard, COSTES Séverine, GANEAU Emmanuelle, MARTY Sandrine, MAZIERE Benoit, MONTEILLET Marjorie, POUGET Daniel, POUGET Joël, TARROUX Candy, THERON Camille, VABRE Philippe.

Absents excusés :

DEL2026-30**Désignation du représentant au sein de l'Agence Départementale Aveyron
Ingénierie**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a adhéré à l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie ;

Considérant le renouvellement du conseil municipal, il convient aujourd'hui de procéder à la désignation du représentant de la commune au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence ;

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de désigner le représentant de la commune au sein de l'Agence ;

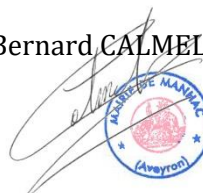
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

DECIDE :

- De désigner pour représenter la commune, Madame **Candy TARROUX**
- D'autoriser Madame **Candy TARROUX** à être membre du Conseil d'Administration de l'Agence dans le cas où elle serait désignée par les membres du collège des Communes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (dit le collège du bloc communal) comme représentant de ce collège au sein de ce Conseil.

Fait et délibéré, à Manhac, les jour, mois et an susdits

Bernard CALMELS BOUTONNET Nicolas

The signature of Bernard CALMELS, the Mayor, is written in black ink over a blue circular official stamp of the commune of Manhac, Aveyron.The signature of BOUTONNET Nicolas, the secretary, is written in black ink.

Certifié exécutoire par affichage le 13/04/2026 et envoi à la
Préfecture